



CAP Réparation et Entretien des Embarcations de Plaisance

► Secteur Professionnel

La croissance de la filière nautique étant en constante évolution, elle offre des perspectives de carrière sans précédent. Les professions sont diverses : Des grands chantiers de construction en passant par les navires de plaisance ou de course, la restauration et le réaménagement de bateaux anciens... Au sein de cet univers les métiers de services sont en pleine expansion tels que la vente et/ou la maintenance des bateaux de plaisance.

► Le Métier

Le **Mécanicien en Maintenance de Bateaux de Plaisance** intervient aussi bien sur la partie moteur que sur la partie coque et accessoires des bateaux. Il effectue la révision, le diagnostic et les contrôles périodiques des moteurs essence ou diesel, inbord, hors-bord.

► Les Débouchés

Le titulaire du **CAP Réparation et Entretien des Embarcations de Plaisance** est apte à remplir les fonctions de d'Agent de Maintenance, de Technicien /diagnosticien.
Poursuite d'Etude : BAC PRO Maintenance Nautique.

Centre de Formation des Apprenti(e)s
Formation Professionnelle Continue
Atelier de Pédagogie Personnalisée

1, Boulevard des Miquelots
33260 LA TESTE DE BUCH
Tél. 05 57 52 72 90
Fax. 05 57 52 72 96

Nous contacter
orientation@cfa-cobas.fr
Infos et conseils
www.apprentissage-aquitaine.fr
www.agglo-cobas.fr

► Qualités Requises

- Dexterité
- Esprit de Synthèse
- Sens de l'organisation

- Rigueur
- Polyvalence
- Intérêt pour le monde du nautisme

Informations, Conseils, Accompagnement de vos projets...

► La Formation

Elle se déroule pour 1/4 au Centre de Formation des Apprenti(e)s de la COBAS et pour 3/4 dans l'entreprise. Les caractéristiques de la formation doivent permettre à l'apprenti(e) d'accéder progressivement un à un à un niveau de compétences et de qualification afin de lui donner la possibilité de le rendre immédiatement opérationnel en entreprise.

ENSEIGNEMENTS

Général Professionnel

- Technologie Appliquée à la Profession
 - Travaux Pratiques
 - Communication Technique
 - Vie Sociale et Professionnelle
-
- Mathématiques.
 - Français.
 - Histoire - Géographie.
 - Langues Vivantes Etrangères.
 - Education Physique et Sportive.

12 semaines au CFA en 1^{ère} année
12 semaines au CFA en 2nde année

Taux de rémunération d'un Apprenti

Ancienneté/ Age	16-17 ans	18-20 ans	21 ans et plus
1e année	25 % du SMIC	41 % du SMIC	53 % du SMIC
2e année	37 % du SMIC	49 % du SMIC	61 % du SMIC

La rémunération peut être supérieure à ces montants si l'entreprise applique des accords particuliers (convention collective ou accords de branches professionnelles, d'entreprises...).

Renseignements
et Relations Entreprises

Myriam FERNANDEZ
05.57.52.72.90
mfernandez@cfa-cobas.fr

Pour tout renseignement et
inscriptions candidats

Christine MASSE
05.57.52.72.90
cmasse@cfa-cobas.fr

